

IREPS

Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy



© Al PacMan

catalogue des formations 2023

"L'abeille et l'enfant"

Cette oeuvre symbolise le changement car "nous" sommes dans la saison du changement dans la saison de la renaissance. L'abeille est l'espoir vivant, sans abeille, la fleur meurt, la flore se perd. Il s'agit d'une bouffée d'oxygène pour l'espoir que nous nourrissons. Soyons ces abeilles...

© Al Pacman

PROMOUVOIR
LA SANTÉ

POUR TOUS
ET AVEC
TOUS

L'Ireps Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy a obtenu la certification Qualiopi en 2021, qui démontre la qualité de nos actions de formation et assure leur conformité avec les exigences du référentiel national qualité.

La stratégie nationale de santé est déclinée au niveau local dans le Projet Régional de Santé 2 de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Parmi les orientations de ce projet, il faut souligner :

- l'amélioration de la qualité des programmes d'action en promotion de la santé
- l'accompagnement à la montée en compétence des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé
- l'inscription de la promotion et de la prévention dans toutes les politiques publiques, dans tous les secteurs d'activité, et de façon équitable sur l'ensemble des territoires de l'archipel.

Le renforcement des actions de prévention est également prévu par le biais de la formation et du développement de nouvelles approches basées sur des interventions probantes.

Ces axes se traduisent par la tenue des objectifs suivants :

- Assurer la présence sur le territoire d'acteurs formés et outillés pour mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé de qualité
- Développer des coopérations entre acteurs du territoire
- Répondre efficacement aux appels à projets.

C'est dans ce cadre, que l'Ireps propose une palette de services et d'appui, structurée autour :

- des formations sur le socle de compétences de base en méthodologie de projet en Promotion de la santé,
- des formations thématiques sur des priorités identifiées dans les politiques régionales de santé et qui couvrent tous les âges de la vie,
- des accompagnements méthodologiques,
- des ateliers de présentation d'outils d'intervention en éducation pour la santé.

Chaque formation proposée a été élaborée pour permettre la construction progressive de la réflexion à partir d'apports théoriques et de mises en situation. Chaque participant à nos formations est soutenu durant son parcours de formation par nos formateurs qui sont experts dans leurs champs d'intervention : ils maîtrisent les fondements théoriques des thématiques et s'appuient sur leur expérience de terrain pour accompagner la réflexion et la mise en pratique des éléments conceptuels.

L'Ireps souhaite, à travers ces formations, contribuer à l'amélioration des actions de prévention et de promotion de la santé mais aussi à l'amélioration des pratiques des professionnels. La promotion de la santé vise à renforcer les compétences des personnes à faire des choix favorables à leur santé et à les maintenir dans le temps.

Cette démarche se réfère à des valeurs partagées et qui imprègnent l'ensemble des formations de l'Ireps.

- 1 - la prise en compte de la personne dans sa globalité et la prise en compte de la multiplicité des déterminants de santé
- 2 - la promotion de la responsabilité et de l'autonomie de la personne,
- 3 - la réduction des inégalités sociales de santé.

Pour favoriser l'appropriation de la démarche de promotion de la santé, notre processus de formation est fondé sur la construction participative des savoirs en articulant :

- des apports théoriques scientifiquement validés (épidémiologiques, psychologiques, sociologiques) et des apports méthodologiques,
- des échanges de pratiques entre les participants, des mises en perspectives professionnelles en interrogeant les freins et les leviers pour agir.

Toute l'équipe vous attend et reste disponible pour proposer à chacun d'entre vous la formation dont il a besoin.

Sommaire

Type d'intervention – INTER / INTRA	p8
Modalités d'inscription	p10
Déroulement des formations	p12
Formation en promotion de la santé	p16
• Concevoir un projet en promotion de la santé : méthodes et outils niveau 1 (28h)	p17
• Rédiger son projet en PES niveau 2 (21h)	p18
• Découvrir et utiliser les techniques d'animation de groupe dans une action de promotion de la santé niveau 1 (14h + 7h*)	p19
• Découvrir les étapes de la création de son outil d'intervention en EPS (7h)	p20
• Évaluer une action dans le secteur santé ou social : concepts et outils (21h)	p21
• Saisir des actions de santé dans la base de données oscars (4h)	p22
Formation en éducation thérapeutique du patient	p24
• Dispenser l'éducation thérapeutique du patient formation de base (46h)	p25
• Conduire un entretien motivationnel pour un changement de comportement en éducation thérapeutique du patient (21h)	p26
Formation pour le développement des compétences psychosociales	p28
• Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents (21h)	p29
Formation : communication NonViolente	
p30	
• Découvrir la communication NonViolente : un art de vivre avec soi et les autres (14h)p31	

Formation addiction	p32
• Comprendre et acquérir les fondamentaux en addictologie niveau 1 (14h)	
p33	
• Savoir repérer et intervenir auprès des personnes qui ont des conduites addictives grâce à l'outil rpib niveau 2 (11h)	p34
• Regards croisés sur ses pratiques professionnelles dans la prise en charge des conduites addictives niveau 3 (7h)	p35
• Posture et outils pour l'animation d'un groupe en prévention des conduites addictives (7h)	p36
• Repérer et accompagner les salariés ayant une problématique addictive en milieu professionnel (14h)	p37
Formation nutrition	p38
• Concevoir un atelier cuisine dans une démarche projet en pes auprès d'un public vulnérable (21h)	p39
• Animer un groupe : posture et outils pour un atelier nutrition (7h)	p40
Formation sante environnementale	p42
• Chlordécone... agir pour sa santé (4h)	p43
Formation public spécifique personne âgée	p44
• Sensibiliser les aidants à la prise en charge gériatrique (14h)	p45
• Accompagner la prise en charge palliative de la personne âgée (7h)	p46
Formation en sante mentale	p48
• Premiers secours en santé mentale (14h)	p49
• Promouvoir la santé mentale dans la relation d'aide ou de soins (14h)	p50
Formation vie affective et sexuelle	p52
• Développer l'éducation à la vie affective et sexuelle (14h)	p53
Formation pour l'inclusion des personnes en situation de handicap	p54
• Questionner sa pratique professionnelle autour de l'accueil des personne en situation de handicap (14h)	p55
Conseil et accompagnement méthodologique	p56
Séminaires et évènements	p58

TYPES D'INTERVENTION

Formation en INTER : _____

Des formations dispensées au sein des locaux de l'Ireps antenne de Jarry, regroupant des salariés de plusieurs entreprises. Ces formations sont très enrichissantes grâce à la mixité des stagiaires venant de différentes sociétés, leur permettant ainsi d'échanger sur leur expériences et méthodes de travail respective. Les dates de sessions de formations sont fixes et prédéfinies par l'Ireps, vous pouvez tout de même choisir dans certains cas entre plusieurs créneaux. Le déroulé et le contenu de ces formations sont également réalisé à l'avance par l'Ireps.

Formation en INTRA : _____

L'Ireps Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy est exonérée de TVA en vertu de l'article 261- 4-4 du code général des impôts. Les tarifs des formations sont donc indiqués en euros net à payer.

Les tarifs des formations payantes comprennent la formation et la documentation pédagogique remise aux participants. Sont exclus les frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Le règlement devra obligatoirement être effectué avant la formation.

Séminaire : _____

Les séminaires d'échanges de pratiques offrent un espace où les professionnels échangent autour de la réalité de leur(s) activité(s) et de leur(s) pratique(s) professionnelle(s).

Ils contribuent au renforcement de la qualité des pratiques des acteurs par la capitalisation et la mutualisation des expériences, mais aussi à l'émergence d'une culture partagée entre les différents opérateurs de la région.



95%

des participants sont satisfaits



668 stagiaires formés

en formation continue et
en formation initiale sur différentes thématiques



82%

des stagiaires formés déclarent que la
formation suivie aura des effets sur leur
pratique professionnelle

* Données issues du rapport d'activité 2021

Nos agréments :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Votre inscription sera effective dès réception de : _____

. De votre bulletin de pré-inscription effectuée en ligne. www.ireps.gp.fnes.fr

. Pour les formations payantes, les inscriptions doivent être accompagnées d'un chèque correspondant au montant des frais d'inscription à la formation (acompte ou total) ou d'une attestation de prise en charge (type établissement ou OPCO).

Vous recevrez alors une confirmation définitive d'inscription.

Concernant la clôture des inscriptions, se référer à la date indiquée pour chaque formation proposée dans ce catalogue mais elle se fait généralement 15 jours avant le premier jour de la formation concernée.

Une invitation accompagnée du programme, des horaires, du lieu exact de formation ainsi qu'un plan d'accès vous sera envoyée au moins 15 jours avant le début de la formation.

Coût des formations _____

Les formations de l'Ireps Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy sont majoritairement gratuites. Le coût pédagogique de ces formations est pris en charge par les organismes financeurs de l'Ireps tels que l'ARS, MILDECA, la CGSS.

Pour les formations payantes _____

L'Ireps Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy est exonérée de TVA en vertu de l'article 261- 4-4 du code général des impôts. Les tarifs des formations sont donc indiqués en euros net à payer.

Les tarifs des formations payantes comprennent la formation et la documentation pédagogique remise aux participants. Sont exclus les frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Le règlement devra obligatoirement être effectué avant la formation.

Conditions d'annulation

Toute annulation devra être signalée par écrit.

Jusqu'à 10 jours calendaires avant le 1er jour de formation, les annulations ne donneront pas lieu à facturation. Après cette date, les frais de participation resteront dû en totalité, sauf sur présentation d'un justificatif médical, avec possibilité toutefois d'inscrire une autre personne en remplacement.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant (inférieur à 8). Vous serez alors informé.e au moins 8 jours calendaires avant le 1er jour de la formation de cette annulation et remboursé.e des frais d'inscription quand il s'agit de formations payantes.

INFORMATION À DESTINATION DES PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'adaptation des modalités pédagogiques et pratiques pourra être envisagée selon le handicap du stagiaire déclaré.

Veuillez-vous préinscrire à la formation puis compléter au minimum 3 semaines avant la formation le "formulaire accueil PSH" afin de vous proposer une rencontre dans nos locaux. Nous pourrions ainsi étudier ensemble l'adaptation de la formation pour que vous ayez les meilleures conditions d'apprentissages possibles.

DÉROULEMENT des FORMATIONS

Méthodes pédagogiques

Pour favoriser l'appropriation de la démarche de promotion de la santé, notre processus de formation est fondé sur la construction participative des savoirs en articulant :

- des apports théoriques scientifiquement validés (épidémiologiques, psychologiques, sociologiques) et des apports méthodologiques,
- des échanges de pratiques entre les participants, des mises en perspectives professionnelles en interrogeant les freins et les leviers pour agir,
- des groupes de formation restreints sont privilégiés (de 8 participants minimum à 15 maximum).

Évaluation des formations

L'évaluation est composée :

- D'un recueil des attentes des participants afin d'ajuster les contenus au plus près des problématiques rencontrées
- D'une évaluation des satisfactions en fin de formation
- D'une appréciation qualitative de fin de formation afin de mesurer le degré de satisfaction et l'atteinte des objectifs
- D'une appréciation à distance (J + 3 mois) de l'atteinte des objectifs

Émargement et suivi de présence par demi journée.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

L'équipe pédagogique

La compétence de l'Ireps à développer son offre de formations provient à la fois de sa connaissance des problématiques de santé du territoire, de sa connaissance des acteurs, mais également de son expertise dans le domaine de la formation et de la méthodologie de projet. L'Ireps est accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs et d'intervenants : médecin addictologue, médecin généraliste, directrice de soins, coordinatrices de programme ETP, psychologue clinicien, formateurs en éducation et promotion de la santé, diététicienne, documentaliste, travailleurs social, chefs de projet...

Ainsi, l'Ireps assure toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en oeuvre des formations : de la conception, l'organisation et l'animation des sessions, jusqu'à leur évaluation.

Les formateurs

Manon GAGLIARDI, Formatrice et référente du pôle. Diplômée en Sciences de l'Éducation, parcours Promotion et Éducation pour la Santé

- Bruno MOUTOUSSAMY, documentaliste Ireps
- Daniel CESARUS, chargé de projet et animateur Ireps
- Kassandra EMMANUEL, diététicienne Ireps
- Lydie VIGOUREUX, chargée de projet Ireps

- Georgette KICHENIN, formatrice en éducation thérapeutique et entretien motivationnel
- Dr Tony ROMUALD, praticien hospitalier CHU-G et coordonnateur du Réseau Addictions en Guadeloupe
- Dr Walé KANGAMBEGA CHATEAU-DEGAT, médecin généraliste Maison de santé pluridisciplinaire Nord BT
- Françoise COGNON, conseillère en alimentation et formatrice PNNS
- Dr Larissa VAINQUEUR, chef de clinique Gériatrie service gériatrie aiguë CHU-G
- Vanessa CORNELLY, épidémiologiste
- Norbert DIEBOLD, formateur communication NonViolente
- Gwladys GRÉGO, créatrice de jeux pédagogiques

PERSONNES CONTACT

L'équipe du pôle formation se tient à votre disposition pour vous apporter tout conseil ou renseignement organisationnel, technique ou pédagogique dont vous pouvez avoir besoin :

- **Manon GAGLIARDI**, référente du pôle formation

manon.gagliardi@ireps.gp - 06 90 61 53 77

Pour les demandes pédagogiques, pour construire votre formation à la carte, pour vous orienter vers la formation la plus adaptée à vos besoins

- **Angie THÉODORE**, assistante chargée des formations

angie.theodore@ireps.gp - 06 90 41 25 96

Pour toutes questions relatives aux modalités d'inscription, à la facturation ou réclamations

- **Lydie VIGOUREUX**, référente handicap.

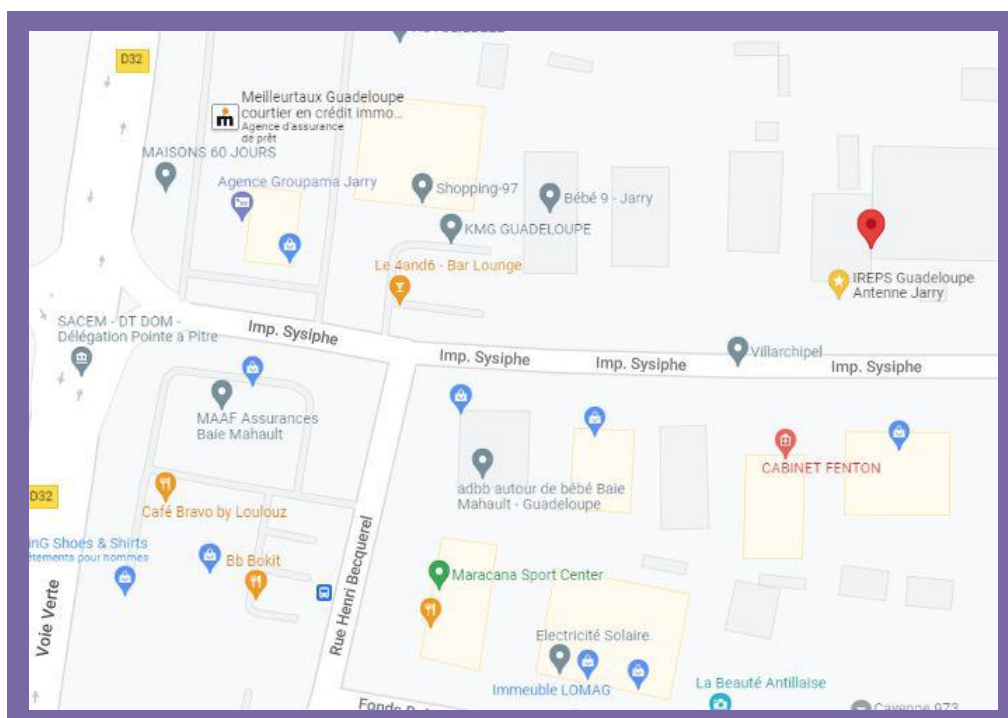
SITE DE FORMATION

Ireps antenne de Jarry

10 quartier Sisyphe - Fond Bois neuf - Voie verte, ZAC de Houelbourg

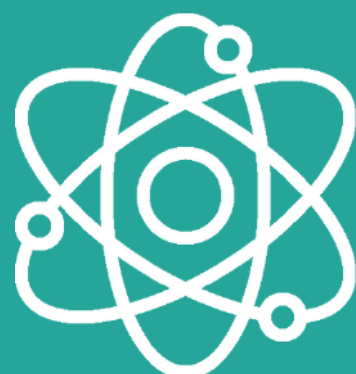
97122 Baie-Mahault

Tel: 0590 48 93 06



-----**formations@ireps.gp**-----

”La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d’assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d’améliorer celle-ci.”



Pour une véritable
inclusion
des personnes en
situation de
handicap



QUESTIONNER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AUTOUR DE L'ACCUEIL DES PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (14H)

session 1: 11 et 12 octobre 2023



8h30-12h 13h-16h30
Ireps antenne de Jarry

Tout professionnel dans le champ médico-social pouvant accueillir un public en situation de handicap

Lydie VIGOUREUX

Formulaire de préinscription en ligne

Inscription gratuite
frais pédagogiques pris en
charge grâce financement de l'ARS

OBJECTIFS

À l'issue de la formation les participant.e.s seront capables de :

- Mobiliser des professionnels autour d'un espace de réflexion sur les notions de l'éducation et la situation de handicap,
- Réinterroger les pratiques d'accompagnement auprès de ce public,
- Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités
- Découvrir le guide de sensibilisation en EPS pour une société inclusive

✓ **Acquisition de compétences favorisant l'utilisation des méthodes et outils d'intervention**

CONTENU

- Travailler ses représentations au sujet des personnes en situation de handicap,
- Réinterroger sa posture professionnelle,
- Rappel des différentes notions et types de handicap : visibles / invisibles
- Comprendre les besoins des PSH liés à leur handicap
- Comment s'investir dans une démarche globale d'inclusion

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Techniques pédagogiques actives et expérientielles privilégiant l'interactivité au sein du groupe. Temps de discussion en petits groupes et en collectif, à partir des questionnements du public et synthèse de données à partir d'informations de terrain

12 participants maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation individuelle : en début et fin de la formation.

Évaluation collective orale. Émargement et suivi de présence par demi-journée

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

L'une des missions de l'Ireps est d'apporter un soutien méthodologique aux promoteurs d'actions de santé.

Le C.A.M. désigne une démarche qui permet de :

- Renforcer la capacité des acteurs à travailler à partir des demandes et besoins du public,
- Développer les compétences des acteurs dans une logique d'amélioration continue de la qualité des projets,
- Favoriser la réflexion et l'autonomie des acteurs.

Il concerne :

- Une aide à l'élaboration de l'action de promotion de la santé pour le diagnostic, les objectifs, la mobilisation des publics, l'évaluation, la recherche de financements,
- Un soutien dans la mise en oeuvre de l'action de promotion de la santé pour la conception des animations, la recherche d'intervenants, la participation des publics, la recherche d'outils,
- Un accompagnement à l'évaluation pour mieux percevoir ce que produit l'action,
- Un regard extérieur pour appréhender une thématique et comprendre les enjeux de santé.
- Un temps de réflexion pour partager des interrogations et prendre du recul par rapport à l'action.

L'offre est réalisée :

. L'offre de conseil méthodologique de l'Ireps repose sur une équipe de professionnels formés et mobilisables pour toute la Guadeloupe.

Elle est réalisée :

- . En fonction de la demande, de manière ponctuelle ou sur plusieurs séances,
- . Sur rendez-vous,
- . Individuellement ou bien en collectif.

www.cam.ireps.gp

SÉMINAIRES ET ÉVÈNEMENTS

Les séminaires d'échanges de pratiques sont l'une des modalités de notre projet de professionnalisation des acteurs de la promotion de la santé. Sa mise en oeuvre offre un espace où les professionnels échangent autour de la réalité de leur(s) activité(s) et de leur(s) pratique(s) professionnelle(s).

Objectifs

- Contribuer au renforcement de la qualité des pratiques des acteurs par la capitalisation et la mutualisation des expériences,
- Contribuer à l'émergence d'une culture partagée entre les différents opérateurs de la région.

Programmation

24 Mars 2023 : Matinée promotionnelle de la malle Handi-Santé

Juin 2023 : RAGA : Rencontre des Acteurs Guadeloupeens en Addictologie

Octobre 2023 : Ciné-Débat – SISM Semaine d'Information de la Santé Mentale

Novembre 2023 : Parentalité, usage de la communication NonViolente et de la neuroscience

Contact

Line BALTUDE, chargée de communication et de diffusion

formations@ireps.gp

tél: 0590 41 09 24 / fax: 0590 81 30 04

IREPS

Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy



www.ireps.gp



© Al PacMan